

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 14 AVRIL 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

Objet : Arrêté de délégation de fonction et signature à Nina AMAR CAL, Conseillère Municipale Déléguée

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'alinéa premier de l'article L2122-18 qui prévoit que « Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal. »,
- **VU** l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les délégations données par le Maire subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées,
- **CONSIDERANT** la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Nina AMAR CAL, Conseillère Municipale Déléguée,
- **CONSIDERANT** que cet arrêté réglementaire de délégation définit précisément les fonctions déléguées qui seront assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire,

ARRETE

Article 1 :

Nina AMAR CAL, Conseillère Municipale Déléguée, assurera la délégation du commerce du centre ville, cette délégation concerne les actions menées sur le commerce de centre ville, la dynamique de valorisation des commerces du centre ville. Sous ma surveillance et ma responsabilité, elle assurera, en mes lieux et place, les missions relatives à toutes les questions se rapportant au soutien à la délégation du commerce du centre ville.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme PAUCHON BIANCOLINO, Conseillère Municipale Déléguée, délégation de signature est donnée à Mme AMAR CAL à l'effet de signer tous documents, actes, courriers et attestations liés aux fonctions énoncées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3 :

Nina AMAR CAL, Conseillère Municipale Déléguée, reçoit, pour les domaines cités à l'article 1 du présent arrêté, délégation de signature des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, Monsieur le Trésorier Principal et à l'intéressée.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 14 AVRIL 2026



Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Roger DIDIER".

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 16 AVR 2026
Publié ou notifié le : 16 AVR 2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2026_04_283
Objet :	Arrêté de délégation de fonction et de signature à Nina AMAR CAL, Conseillère Municipale Déléguée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	005-210500617-20260416-A2026_04_283-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260416-A2026_04_283-AR-1-1_0.xml	text/xml	924 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_18755.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20260416-A2026_04_283-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	57.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 avril 2026 à 16h48min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 avril 2026 à 16h48min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 avril 2026 à 16h48min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 avril 2026 à 16h49min03s	Reçu par le MI le 2026-04-16

